

Communiqué de presse Pour diffusion immédiate

Rapport dévastateur de la Protectrice du citoyen sur les CHSLD

« On a laissé les aînés mourir sans même s'en préoccuper » - Pierre Lynch

Montréal, le mercredi 24 novembre 2021 – L'association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (AQDR), qui représente plus de 26 000 personnes âgées au Québec, s'est dite catastrophée des conclusions du rapport de la Protectrice du citoyen rendues publiques hier. Les personnes âgées vulnérables vivant en CHSLD ont été oubliées par le gouvernement pendant la première vague de la pandémie de COVID-19, ce qui a mené à des décès par milliers.

Malgré une situation d'alerte à travers la planète, le gouvernement Legault ne s'est intéressé que très tard aux situations problématiques dans les CHSLD. Pourtant, une proportion importante des aînés les plus vulnérables y résidaient.

« Le manque de considération de la part du gouvernement est outrageux. On ne parle pas ici de délais administratifs ou d'augmentation des coûts, **on parle de pertes de vies humaines**. Ce qu'a tenté de nous présenter le gouvernement s'est avérée ne pas être le reflet de la réalité dans la planification de gestion de crise pour les CHSLD », a indiqué le président de l'AQDR, Pierre Lynch.

« À la lumière des informations que nous avons aujourd'hui, nous ne demandons plus des consultations, nous les exigeons. Il en va de la protection des personnes les plus vulnérables. Il est impératif que nous ne vivions plus jamais de situations aussi dramatiques que celle-ci. Les personnes âgées ne peuvent plus être dans l'angle mort du gouvernement. Le gouvernement a failli à sa tâche de protéger les plus vulnérables. Nous ne laisserons pas cela arriver une deuxième fois », a conclu Pierre Lynch.

À propos de l'Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (AQDR)

L'Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (AQDR) a pour mission la défense collective des droits économiques, politiques, sociaux et culturels des personnes à la retraite et à la préretraite. Elle porte leur voix sur la place publique, représente leurs droits et agit comme moteur de changement pour l'amélioration de leur qualité de vie. L'AQDR représente quelque 25 000 membres regroupés en 41 sections locales, partout au Québec.

- 30 -

Source : Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (AQDR)

Informations : Elizabeth Hallée-Lamarche
Catapulte Communication
ehallee@catapultecommunication.com
418 932-9371